

## **EQUAL : LA MAGIE DU FAIRE-ENSEMBLE**

Rarement, dans notre histoire, se sont conjuguées à ce point la volonté de mobiliser toutes les énergies disponibles et la nécessité d'insérer les personnes touchées par un handicap dans les processus productifs.

### **Des courants porteurs**

Alors, ministre de l'emploi, de la Cohésion sociale et du logement, Jean-Louis BORLOO parlant du dispositif mis en place par la loi de janvier 2005 dite de "cohésion sociale", déclarait : « Notre devoir, aujourd'hui, est de gérer les ressources humaines du pays avec une grande précision. L'urgence, c'est de redonner du travail à ceux qui en sont dépourvus... »

C'est dans ce contexte général que s'inscrit l'action des Pouvoirs Publics en matière d'insertion et, plus précisément, ce qui est l'objet de cet article, en ce qui concerne les personnes handicapées, quelle que soit la nature de leur manque. Et, pour bien marquer ses intentions le ministre d'ajouter : « l'objectif est de favoriser tous les talents car nous devons relever les défis du recrutement et des ressources humaines ».

Ces quelques phrases bien senties doivent aller droit au cœur de ceux, et ils sont déterminés et passionnés qui, sous la houlette de Brigitte PITOIS-CHOQUET, directrice et âme de la Permanence du Jard, se battent pied et pied pour l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.

### **EQUA...LITE**

Leur action consiste essentiellement en un partenariat de développement qui doit permettre de mener avec la meilleure pertinence possible vers la non-discrimination, l'égalité des chances entre tous les citoyens. Pour la Permanence du Jard, c'est sur l'accès à l'emploi pour tous que le programme EQUAL se polarise.

La 2ème phase de ce travail a été lancée en juin 2005 dans le cadre d'EQUAL 2. Auparavant EQUAL 1 avait essentiellement consisté à faire verbaliser leurs besoins par les personnes handicapées. Pour cette nouvelle phase, plus encore que les moyens importants mis à la disposition de la Permanence du Jard (600 000 € en 3 ans) versé par la COMMUNAUTE EUROPEENNE, c'est la méthodologie participative qui en est le vecteur principal. Il s'agit de la mise en place, par une réflexion et un travail en réseau, (personnes handicapées, acteurs sociaux, entreprises, syndicats) des outils nécessaires aux personnes en situation de handicap pour formuler leurs attentes et préciser leurs besoins ainsi

qu'aux entreprises pour comprendre et accepter ces démarches et y donner suite dans les meilleures conditions.

Brigitte PITOIS-CHOQUET résume ainsi ce concept nouveau : « Avant, il y a 5/10 ans, on mettait en place des actions d'insertion "au forcing". A l'expérience cela ne dure pas. Les structures qui ouvrent leurs portes aux "personnes handicapées" ont besoin, elles aussi, d'un accompagnement ». Qu'il soit fait, par nous même ou par les opérateurs d'insertion, tels que la Mission Locale par exemple.

### *La "RUCHE" du Jard*

C'est pour cela, qu'au-delà du suivi individualisé de près de 300 personnes en situation de handicap, la "Permanence" a pour volonté, au terme de son projet EQUAL 2 (fin 2008) de concevoir et de mettre en état d'être diffusés (ou démultipliés) les guides pratiques, les informations et formations indispensables à la réussite de cet ambitieux projet: l'ancrage (l'inclusion disent les initiés) du handicap dans les préoccupations de la société ou, plus précisément, à travers les entreprises.

Ce sont elles, en effet, qui ont entre les mains les clés de la réussite du projet. Un projet tout imprégné de valeurs humanistes et démocratiques. A cet égard Moët et Chandon dans le monde du champagne, le Crédit Agricole du Nord-Est dans le domaine du tertiaire ont mené à bien des démarches volontaristes. Elles se soldent par des embauches de personnes en situation de handicap, ainsi que, par le suivi systématique et le reclassement des salariés en difficulté après un accident du travail ou une maladie.

Gageons que ces deux leaders vont faire école et qu'à leur suite de nombreuses autres structures vont apporter leur concours actif à la réussite de cet important enjeu social qu'est l'insertion par le travail des personnes en situation de handicap.